Buenos días, Jean-Baptiste !

Les conseillers aux affaires agricoles français sont les intermédiaires entre les États, les administrations et les entreprises. Ils assurent un relais d'influence et de diplomatie dans plus de 120 pays du globe. Depuis septembre 2022, Jean-Baptiste Fauré a débuté sa mission pour faciliter la coopération européenne et internationale y compris dans le domaine de la formation et de la recherche entre la France et la péninsule ibérique.

En quelques questions, nous allons connaître sa mission et ses perspectives dans le domaine diplomatique au service, entre autre, de l'enseignement agricole.

Quel est votre parcours professionnel ?



Je suis entré au ministère de l'agriculture en 2004 comme directeur de l'exploitation agricole du Lycée Professionnel Agricole de Lavaur, faisant partie aujourd'hui de l'EPLEA du Tarn. Une expérience très formatrice que j'avais souhaitée après mes études d'ingénieur agronome et formation IPEF pour renforcer mes connaissances techniques et découvrir l'enseignement, la coopération et la gestion d'une structure autonome. Puis, j'ai travaillé 15 ans au sein de la Direction Générale de la Performance Environnementale et Économiques des Entreprises (DGPE), la direction de l'administration centrale en charge des sujets économiques et internationaux. J'ai occupé des postes en lien avec le dispositif d'appui à

l’export, la mise en œuvre et les contrôles de la PAC, les affaires internationales et européennes. J’ai aussi travaillé à la préparation de la présidence française du Conseil de l’UE lors de mon dernier poste.

Dans quel contexte avez-vous abordé la coopération européenne et internationale ? sur quel(s)pays ou quelle(s) zone(s) et sur quelle thématique ?

Dès mes études, les questions internationales agricoles m’ont passionné. La coopération internationale étant une des missions de l’enseignement agricole, elle était très présente dans le lycée agricole où j’ai débuté ma carrière, au profit des élèves qui revenaient bien souvent transformés de leurs séjours ou stages à l’étranger. Ces thématiques ont été très présentes aussi dans mon parcours en administration centrale, où l’international n’est jamais loin des dossiers : appui des entreprises à l’export, négociations européennes de la PAC ou négociation dans des instances internationales comme le G20… Je citerais l’exemple de l’initiative d’une conférence européenne sur la conception des mesures agro-environnementales dans le cadre de la PAC, que mon bureau de l’époque a organisée pour la première fois. Réussir à faire venir à Paris nos homologues et échanger avec eux sur nos questions concrètes et nos méthodes a constitué une grande satisfaction collective.

Quelle opportunité vous a amené à intégrer votre poste et pourquoi avoir postulé pour une mission de Conseiller aux Affaires Agricoles ?

C’est bien d’abord cet attrait initial pour les questions internationales qui a nourri très tôt mon envie de devenir conseiller agricole en ambassade. Cet attrait s’est renforcé au fur et à mesure que j’ai côtoyé les agents en poste dans le réseau international du ministère. Avec en plus une dose d’attrait personnel pour l’Espagne, ce poste est devenu un véritable objectif qui a guidé mon parcours en administration centrale afin de correspondre au profil attendu le mieux

possible.

En quelques mots, quels sont les objectifs que vous allez poursuivre pour le MASA en tant que CAA ?

L'objectif est simple sur le papier : il s'agit de faire vivre la coopération bilatérale agricole entre les deux pays et s'assurer que les relations sont au meilleur niveau ! Cela a des implications différentes suivant les dossiers : il faut parfois initier des contacts entre agents des ministères ou professionnels agricoles qui ne se connaissent pas du tout ; dans d'autres cas, il faut entretenir des relations déjà existantes et les faciliter. Dans tous les cas, l'observation et la connaissance des acteurs, des enjeux du moment et de la société du pays dans laquelle on est placé constituent la valeur ajoutée que le CAA peut apporter aux collègues en France. C'est en vivant dans un pays que l'on mesure toutes les différences culturelles ou techniques, à prendre en compte dans les échanges. Cette observation des sujets agricoles et l'analyse des politiques mises en place permet bien évidemment aussi de tenir une mission de veille permanente afin de répondre aux demandes des ministères français.

Pouvez-vous partager un axe de coopération qui caractérise votre mission ?

Un des dossiers emblématiques de ce poste est l'animation des groupes de contact des fruits et légumes ou du vin. Il s'agit de rencontres annuelles entre les représentants de certains secteurs de la production agricole, français, espagnols mais aussi italiens et portugais, mis en place il y a plusieurs années afin de favoriser la coopération et limiter les crises entre les filières françaises et espagnoles, concurrentes sur certains marchés. Cet outil a montré son intérêt sur de nombreuses productions et est plébiscité par d'autres secteurs. Les CAA impliqués y jouent un rôle de facilitation entre professionnels de différents pays qui me paraît important notamment quand resurgissent les périodes de tension et de concurrence. C'est un bon exemple de « diplomatie

agricole » !

Pour finir sur une note culturelle – qu'elle référence vous tient à cœur (artistique, scientifique, philosophique, linguistique…etc.) et représente, pour vous, la péninsule ?

Pour rester à l'interface culture/agriculture et puisque la saint Sylvestre n'est pas si loin, je partage aux lecteurs une tradition méconnue en France mais néanmoins extrêmement suivie en Espagne. Depuis des décennies, tous les espagnols (je n'en connais aucun qui ne se plie pas à cette tradition) se postent lors du passage à la nouvelle année, sous l'horloge de leur mairie ou devant la télévision qui retransmet l'horloge de la Plaza del Sol de Madrid. Aux douze coups de minuit, chacun ingurgite les « 12 raisins de la chance » en cadence avec les coups de l'horloge, avant de se souhaiter la bonne année. L'origine de cette tradition viendrait du début du XXème siècle et avait pour but de faire consommer les surplus de raisins d'une vendange trop abondante : voilà un exemple intéressant de l'effet d'une politique agricole à l'origine de l'une des traditions les plus suivies aujourd'hui !

Au revoir Jean-Baptiste et merci !

Hasta Luego !

Contact : Jean-Baptiste FAURE, Conseiller aux Affaires Agricoles à l'Ambassade de France en Espagne – Madrid, jean-baptiste.faure@dgtresor.gouv.fr